



## Révision de PLU le Maire non mène en bateau

Par **Pierre07**, le **24/06/2017** à **22:18**

Bonjour.

Je suis propriétaire d'un terrain. J'ai émis le souhait qu'il passent constructible auprès de la mairie lors d'une révision de PLU en cours.

Sur les dire du maire. Le voisin du dessus à engagé de nombreux frais et travaux de viabilisation (egou). Pour que ses terrain passe constructible avec les notre.

Cela fait la longtemps et toujours rien ne se passe pour nos terrain alors que d'immense lotissement voit le jour non loin de la.

Comment se fait il au nos terrain ne passe pas constructible lors qu d'autre à côté le deviennent. Surtout que le maire nous avez assuré qu'avec les travaux effectués ça allait passé.

Besoins d'aide.

Merci.

Par **BrunoDeprais**, le **24/06/2017** à **22:42**

Bonsoir

L'éternel copinage des mairies.

Qui est le voisin du dessus? Un conseiller municipal très certainement ou un proche.

Votre Mairie n'est pas claire.

Votre voisin aurait entrepris des travaux onéreux de viabilisation?

Pour ce genre de travaux, il y a deux faces: la parties privatives pour la quelle la mairie a fait des branchements préalables, et la partie commune qui est à la charge de la collectivité et sur laquelle vous pouvez vous brancher moyennant finances.

Par **Visiteur**, le **24/06/2017** à **23:09**

Bsr,

Je ne suis pas du tout, d'accord avec vous, Bruno, je suis membre de la commission PLU de mon agglomération et élu municipal.

Ce que vous dites ressort de la rumeur ou du conspirationnisme ambiant le plus basique.

Un maire ne décide pas seul si un terrain ou une zone devient constructible ou pas !

Un terrain ne peut pas devenir constructible simplement parce que son propriétaire en a envie ou trouverait cela "normal"!

Par **Pierre07**, le **25/06/2017** à **07:08**

Et n'ai pas le voisin du dessus qui a eu ses terrain classé constructibles mais d'autre pas loin. Lui est dans le même cas que nous. Sauf que lui a payer les travaux pour amener les egoux jusqu'à nos et ses terrain. C'était un accord avec lui car nous lui avons cédé un bout de terrain pour qu'il puisse accéder au siens. Il a engagé ces travaux car soit disant "selon le Maire" sa devait passé dans problème. De plus il y a déjà longtemps ses terrain appartenait à mon grand père. Et c'est lui a ses frais qui avait fait tiré les ligne est, PTT et eau. Quand les autres on construit autour tous les monde c'est raccordé sans demander son reste.

Par **BrunoDeprais**, le **25/06/2017** à **10:00**

Bjr Pragma,

C'est peut être le cas chez vous et tant mieux.

Mais ce n'est pas le cas dans mon village, où il s'y passe des choses bien curieuses.

Parler de rumeurs de conspiration est totalement faux.

Deux villages plus loin un élu s'est vu éjecter du conseil municipale pour ses magouilles et l'ancien maire de ce même village a des ennuis avec la justice et pas des petits.

Pour en revenir au PLU dans mon village, ce n'est même pas Madame le Maire que je montre du doigt, mais un "noyau dur" d'agriculteurs ainsi que un voir deux adjoints. Tous les autres membres du conseil municipal ne sont là que pour décorer.